

Questions aux candidats et candidates à l'élection présidentielle

L'Union des Photographes Professionnels (UPP) est l'organisation professionnelle qui représente les photographes. Depuis plus de soixante-dix ans, elle a pour mission de promouvoir la profession, de veiller aux intérêts des photographes et de défendre leurs droits. Elle étudie toutes les questions sociales, économiques, juridiques ou autres intéressant le métier de photographe, et plus particulièrement les sujets liés aux droits d'auteur.

Aujourd'hui, elle représente les intérêts de près de 10 000 photographes (auteurs, photojournalistes, artisans, sociétés, etc.), et compte plus de 1 000 membres actifs à jour de cotisation.

L'UPP se présente comme une force de proposition et un pôle d'information.

1. Les droits

Presse

Pour obtenir la carte de presse délivrée par la CCIJP, un photojournaliste doit présenter la preuve que plus de la moitié de ses revenus sont issus des rémunérations par des éditeurs de presse. Parallèlement, les éditeurs de presse refusent trop souvent - en violation de la loi Cressard- de rémunérer leurs photojournalistes en piges salariales. De ce fait, d'une part le métier de photojournaliste se précarise, et d'autre part ces revenus issus de la presse ne peuvent être pris en compte pour permettre au photojournaliste de déposer son dossier de demande de carte de presse.

Que prévoyez-vous pour pallier ce problème ?

Délais de paiement presse

Dans le cadre de la diffusion des images des photojournalistes, les délais de paiements légaux ne sont pas respectés par les groupes de presse et les agences. Il existe un évident déséquilibre dans le rapport économique entre les photojournalistes et les éditeurs de presse.

Qu'envisagez-vous, en tant que futur Président de la République et financeur de la presse par le biais des aides publiques de soutien, pour faire respecter ce droit essentiel à être rémunéré pour son travail dans les délais légaux ?

Promouvoir l'égalité Homme/Femme

Quels outils pensez-vous mettre en place afin de favoriser la parité dans les nominations et les financements ainsi que pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles?

Contrat numérique et NFT

Un outil est en train de se développer venant chambouler le monde digital. Ce changement de modèle économique vient aussi bouleverser la place de la photographie et celle du droit d'auteur.

Avez-vous la volonté d'impliquer la loi française et de mettre les moyens nécessaires afin que juristes et professionnels soient aptes à générer une proposition réaliste vis à vis des GAFAM ?

Comment pensez-vous impliquer la France dans la mise en place de ce contrat digital ?

La place du droit d'auteur

Le CPI dispose que chaque diffusion d'une photographie doit donner lieu à une rémunération proportionnelle à son utilisation.

Comment envisagez-vous la rémunération proportionnelle des images diffusées sur internet, et leur protection contre la contrefaçon ?

Les droits sociaux et retraite

L'Agessa, responsable du recouvrement des cotisations retraite des artistes auteurs a omis de prélever les cotisations à la retraite de base de l'ensemble des auteurs assujettis à son régime entre 1975 et 1999. Ces auteurs n'ont donc pas ouverts de droits à retraite sur cette période.

Pour réparer ce manquement, dans quelles conditions envisagez-vous le rachat des trimestres par les auteurs ?

Et comment pensez-vous améliorer le fonctionnement des organismes sociaux ?

2. Les conditions de travail

Rapport Racine

Approuvez-vous les conclusions du rapport Racine et le cas échéant selon quelles modalités comptez-vous répondre à ses propositions ?

Preuve de l'originalité de l'œuvre

Dans le cadre d'un contentieux en contrefaçon sur des photographies, la charge de prouver que les images sont bien originales et donc protégeables par le droit d'auteur repose sur l'auteur. Par défaut, une photo dont il est l'auteur est donc considérée comme non protégée par le droit d'auteur. En raison du déséquilibre économique entre auteur (le plus souvent un auteur seul) et diffuseur (le plus souvent des sociétés), cet état de droit rend bien souvent trop coûteux en temps et en moyens financiers l'engagement d'un contentieux en contrefaçon. Un renversement de la charge de la

preuve a été proposé par le rapport relatif à la Preuve de l'originalité du CSPLA de décembre 2020.

Envisagez-vous de suivre cette recommandation et de renverser la charge de la preuve de l'originalité d'une image ?

Métadonnées

Véritable carte d'identité des images, et seul outil de suivi faible de leur utilisation, l'ensemble des métadonnées sont une source d'information essentielle pour les auteurs. Elles sont trop souvent supprimées par les éditeurs de presse dans le cadre de leurs publications en ligne, et de manière générale de beaucoup de diffuseurs, privant les photographes de revenus liés à ce canal de diffusion. Cette suppression porte atteinte à l'intégrité des images, elle est illégale.

Envisagez-vous de contraindre les éditeurs de presse, et de manière générale tout diffuseur, à respecter les métadonnées, si besoin en conditionnant l'attribution des aides au respect de la législation sur ce sujet ?

INSEE code APE

Les photographes auteurs, autrefois catégorisés par l'INSEE avec les autres auteurs en 9003 ont été récemment reclassés en 7420Z avec les photographes artisans. Ils sont les seuls auteurs à avoir quitté le code APE des auteurs.

Envisagez-vous de les replacer à leur juste situation en leur permettant de réintégrer le code APE 9003 ?

3. Relations économiques

Commandes publiques

Pour soutenir la photographie, le gouvernement a lancé une commande publique dédiée au photojournalisme.

Avez-vous prévu des commandes publiques de photographies supplémentaires ?

La concurrence à prix très bas

Les plateformes de photographies présentes en France, dont la principale est Meero refusent de respecter le droit français. Elles refusent le statut de photographies originales (et donc la protection par le droit d'auteur) aux images prises par les photographes en expliquant que ceux-ci sont subordonnés à des instructions très précises de travail. Par ailleurs, elles nient l'existence d'un lien de subordination et donc la protection de ces photographes par le droit du travail salarié.

Comment pensez-vous agir pour que ces plateformes tant mises en valeur par le gouvernement actuel respectent le droit français ?

4. Place de la photographie en France

Retour délégation photographie

Quelle sera la place réservée à la photographie dans le futur gouvernement au sein du Ministère de la Culture et du secrétariat d'État aux PME ?

Centre national de la photographie

Existant de 1982 à 2004, fusionné au sein du Jeu de Paume, le centre national de la photographie n'existe plus comme entité indépendante.

Envisagez-vous de le réhabiliter ?

Éducation des jeunes et du grand public au droit d'auteur de l'image

La France est le pays qui a consacré la naissance du droit d'auteur. Elle revendique son statut de protectrice des arts et des auteurs.

Comment envisagez-vous l'éducation des jeunes à la valeur des œuvres d'art en général et au respect du droits d'auteur en particulier, dans un contexte où la circulation des images est hors de contrôle ?

Intermittence

Le plan indépendant du gouvernement prévoit une prestation chômage pour les entrepreneurs. Les artistes interprètes bénéficient quant à eux aujourd'hui du statut de l'intermittence.

Pour protéger les artistes auteurs, et soutenir leur activité de création, envisagez-vous pour eux une protection similaire ?

